

**Discours de M. Richard Ferrand,  
Président de l'Assemblée nationale**

**Intervention au Summit AI for Health**

**Dialoguer pour Agir Santé :  
à l'ère du numérique, quelle santé publique pour demain ?**

Mercredi 17 novembre 2021 à 12h30 – Station F

**SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI**

Mesdames, messieurs,

Je vous remercie de m'avoir invité à intervenir devant vous aujourd'hui : c'est un plaisir pour moi, car je prends votre invitation comme une reconnaissance du travail accompli.

Reconnaissance, car je sais que les présentations de Myriam Oukkal et de Pauline Martinot, que vous venez d'écouter, font écho aux deux journées de travail de Dialoguer Pour Agir que j'ai accueillies, à l'Assemblée nationale, en juillet dernier.

Comme les organisateurs m'y ont invité, permettez-moi de profiter de cette tribune pour restituer ce que je retiens de ces travaux.

Chacun des six ateliers qui s'y sont tenus étaient centrés sur un « *paradoxe* », ou une « *tension* » : par exemple, comment appréhender la profusion de données disponibles d'une part, et garantir la qualité de la connaissance qui en est issue

d'autre part ? Ou encore, quelle gestion et compréhension du risque dans un monde où la communication n'est plus ascendante ou descendante, mais horizontale ?

Chacun de ces ateliers a réuni un panel de praticiens, d'experts, de décideurs publics, d'élus, de représentants associatifs ou d'entrepreneurs...

Le principe même de ces échanges consistait à sortir des postures convenues, pour que chacun fasse un pas vers les problématiques auxquelles est confronté l'autre.

Le huis-clos a fortement contribué à des prises de paroles constructives et riches, permettant d'aboutir à des synthèses opérationnelles. Les participants ont œuvré à une meilleure compréhension mutuelle, à une appropriation partagée des outils et des connaissances, afin d'identifier les liens pouvant être tissés, renforcés, structurés, entre numérique et santé.

De ces six ateliers, qui ont permis de couvrir les problématiques de qualité des données, d'épidémiologie, de prévision, de transversalité, de prévention, de formation, de communication... sont ressorties des recommandations et des propositions.

Je ne saurais être exhaustif, je préfère vous renvoyer aux restitutions disponibles en ligne sur le site de l'événement. Toutefois, je retiens spécialement quelques idées-forces.

Tout d'abord, la nécessité de renforcer le cadre de confiance, pour sécuriser les données, mais aussi pour promouvoir l'accès des chercheurs à ces mêmes données. Nous devons à la fois éviter des manipulations ou des usages qui

contreviendraient aux libertés individuelles et au respect de la vie privée, tout en permettant aux chercheurs de mener à bien des travaux utiles, je dirai même, essentiels, à la société et à la santé publique.

Ensuite, je retiens les interventions sur l'intérêt et la richesse de la transversalité, y compris au moyen de plateformes territoriales, pour renforcer les collaborations entre professionnels de santé et décideurs en vue d'éclairer l'action publique.

Le rapprochement de compétences d'horizons variées, autour d'une même problématique, est à la fois un accélérateur et un gage de qualité dans la prise de décision.

Viennent aussi les enjeux en termes de formation, au-delà des seuls experts, pour sensibiliser les différents intervenants à la cybersécurité, à la protection des individus, à la bonne interprétation des données. Il s'agit, là encore, d'éviter les dérives ou les mésusages.

Les bonnes pratiques ont largement été abordées, par exemple en matière d'interface, de co-construction, de co-développement et de décentralisation des décisions.

L'information du public, la place des réseaux sociaux, le phénomène de « *communication horizontale* » ont également fait l'objet de discussions riches, confirmant le rôle déterminant des données et de l'intelligence artificielle pour objectiver les débats, combattre la désinformation et rétablir le bon sens.

Les discussions ont aussi porté sur les modalités de financement public de la santé, qui ne sont pas toujours assez incitatives pour l'adoption de pratiques vertueuses, notamment en ce qui concerne la prévention.

Le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2022, qui vient d'être débattu en première lecture à l'Assemblée nationale, contient plusieurs mesures renforçant les crédits de la prévention, sur le dentaire, l'optique, le dépistage de maladies transmissibles. Il vise à infléchir une tendance historique en faveur du seul « curatif ».

Enfin, permettez-moi de mentionner aussi tous les cas d'usages qui ont été abordés au sujet des objets connectés, de la télésanté et de la télémédecine. Si quelques termes pouvaient sembler, à nous parlementaires, relever de la science-fiction – et je sais que pour la plupart d'entre vous, ils font partie déjà de votre quotidien –, les échanges nous ont confirmé qu'ils étaient bel et bien ancrés dans le réel, aujourd'hui déjà. Charge à nous, élus, décideurs publics, d'accompagner leur mise en place, leur diffusion, leur appropriation par nos concitoyens et de veiller à leur bon usage par tous et pour tous.

Là aussi, c'est éclairé et informé sur les potentialités des nouvelles technologies que le législateur a adopté les mesures permettant de déployer la télémédecine et les téléconsultations.

Dans un premier temps avec la loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé ; puis, tout récemment, avec le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2022 : en adoptant des dispositions sur la prise en charge de la « télésurveillance », le déploiement des nouvelles

technologies au domicile sera synonyme de meilleure qualité de vie pour les patients – qui ne seront plus contraints, s'ils le souhaitent, de séjourner trop longtemps à l'hôpital.

Pourtant, il demeure nécessaire de rester vigilant. Les risques de dérive existent et les animateurs des tables rondes, tous parlementaires impliqués dans ces dossiers, ne me démentiraient pas : la question des dérives, dans le contexte de crise sanitaire que nous connaissons, a régulièrement été abordée durant les débats qu'ils ont conduits.

Falsifiées, détournées, mal exploitées, les données ont nourri toutes formes de mouvements de défiance et de complotisme.

La controverse a fort heureusement, à chaque fois, rétabli le bon sens et la vérité. Mais au prix d'efforts dignes de la loi de Brandolini, selon laquelle « *la quantité d'énergie nécessaire pour réfuter des idioties est supérieure à celle nécessaire pour les produire* ».

À l'inverse, ouvertes, accessibles, utilisées de manière transparente et collective, les données ont produit le meilleur.

Applications, sites internet, qu'ils soient gouvernementaux, d'initiative individuelle ou privée, les outils développés depuis le printemps 2020 apportent la démonstration de nos capacités, par-delà les institutions, les secteurs, les statuts et les spécialités, à produire des services qui répondent à l'intérêt collectif.

Ils ont accompagné la diffusion de la connaissance, la prise de conscience de l'épidémie, la sensibilisation aux actions de prévention et la réussite de la campagne de vaccination.

En conclusion, qu'il s'agisse de prévention, de prise en charge, de protection, de prévision, de formation, d'accompagnement des patients, des professionnels de santé, des usagers du système de soins, le numérique constitue un apport déterminant. Mais il faut savoir le maîtriser... et accepter aussi le bénéfice collectif dont il est porteur. Je sais que des moments comme celui organisé aujourd'hui à la Station F sont déterminants pour que ces apports soient les plus positifs possible pour notre société.

Je tiens enfin à saluer le travail et l'engagement de Damien Gromier, Stéphanie Trang et leurs équipes, qui vous ont rassemblés ici pour ce très bel événement.

Votre présence à tous, ici, montre le dynamisme et l'intérêt des écosystèmes de l'intelligence artificielle. La capacité de la France et de l'Europe à innover, à concevoir, à produire nous permettra de relever les défis sanitaires de demain.

Je vous remercie.